

SOMMAIRE

GRAVURES : Toilette en faille et velours. — Toilette en faille prune (devant et dos). — Dix bouquets pour parrure. — Dessin en macramé. — Corsage de diner. — Bande pour ameublement en application. — Paletot en matelassé. — Veste bretonne (devant et dos). — Dix costumes travestis pour jeunes gens et jeunes filles. — Ribons.
SUPPLÉMENTS : Planches de modes colorées. — Planches de patrons.



7. BOUQUET DE CORSAGE.

EXPLICATION

DES GRAVURES



1. Dos d'une toilette faille gros vert et velours de même teinte.

Le jupon a pour ornement un haut plissé et deux petits plissés pour pied à pied; l'un descendant, l'autre remontant. La robe forme devant deux draperies à plis horizontaux garnies d'un biais de velours et d'effilés; derrière, l'étoffe est originalement chiffonnée. Un effilé, soie et chenille, retombe sur les plissés. Corsage à basques rondes devant, taillées par derrière, bordées d'un passe-

4. PIQUÉ DE MARGUERITES.



12. COIFFURE POUR FEMME D'UN CERTAIN AGE.

2-3. Toilette en faille prune, vue de face et de dos. — Le jupon est orné de trois plissés retombant l'un sur l'autre, et d'un quatrième, retombant sur la jupe. Deux grandes écharpes croisent par devant sur un tablier drapé, et se rejoignent derrière, se croisent et retombent très-bas sur la traîne; tablier et écharpes sont ornés de franges de soie à boules et à



6. PIQUÉ DE MARGUERITES.

poll de velours et ornées d'un petit plissé de faille; les manches se terminent par un petit revers de velours vert de forme pointue, garni de plissés de faille. — Modèle de M^{mes} Moret et Moncult.



7. Bouquet de corsage avec guirlande de feuilles traversant diagonalement le devant et flûsant un bouquet fixé sur le côté.



11. BOUQUET DE CHEVEUX.

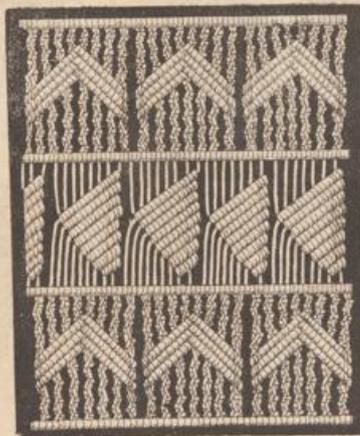
8. Coiffure de bal composée d'une couronne de bluets et muguet avec traîne; une plume blanche orne le milieu de la couronne.

9 et 10. Deux piqués composés de muguet et de bluets, l'un pour les cheveux, l'autre pour le corsage.



9. PIQUÉ DE MUGUET ET BLUETS.

dèle de la maison Cabén, rue de Rambuteau. — Ce travail sert pour une foule de choses, telles que gibecières, franges, garnitures d'ameublement, dessous de pailotes, etc. Pour l'explication des points et des outils à employer, il faut consulter les nos 210 et 232 de la Revue de la Mode.



14. DESSIN EN MACRAMÉ.

pompons; cet effilé se retrouve au bord; la basque du corsage, laquelle est taillée derrière, et entourée d'un petit plissé de faille. Un petit jabot de dentelle suit la ligne des boutons. Manches justes, fort simplement garnies d'un petit revers encadré de plissés de faille. — Modèle de M^{mes} Moret et Moncult, 48, boulevard Haussmann.

4. Piqué de marguerites avec traîne se posant un peu sur le côté et très-haut.

5 et 6. Deux piqués de marguerites, l'un pour les cheveux, l'autre pour le corsage.



12. Coiffure pour femme d'un certain âge, composée de grosses roses et de traînes de lilas blancs avec feuillages.

13. Coiffure ronde avec traîne, composée de roses et de brins de lilas blanc.

14. Dessin en macramé. — Mo-

8. COIFFURE DE BAL.



10. PIQUÉ DE MUGUET ET BLUETS.

drap, pour rideaux, chaises. — On peut faire cette bande en drap havane bleu ou gris de trois tons. Pour les motifs du milieu, on emploie le ton le plus foncé; pour l'encadrement, le ton clair, et, pour la partie extérieure, le ton moyen. Les broderies se font au point de passé avec de la soie ou de la laine noire.

13. COIFFURE RONDE.

16. Corsage...
deuxième co...
montante;...
devant et pa...
vert en cou...
Venise; les m...
sont garnis...
Modèle de l...

17. Paletot...
poches car...
sous le rever...
à retomber...
tour du cou...
large bande...
de M^{mes} Je...
des-Petits-Ch...

18-19. V...
servant com...
comme pard...
face et de d...
et très-éleg...
en sole de c...
nacré cousus...
non fixés. —

DIX CO...
POUR JEUN...

20. Costum...
(côte de Marg...
faille orange...
dentelle blanc...
pée; deuxiè...
derrière en...
padour. Cors...
cette même...
lequel est fix...
chées les mar...
à gauche un...
de rubans. M...
dentelle, ave...

21. Costum...
de Javotte)...
ornée de deu...
de faille oran...
fante, en fail...
sage de velou...
en formant...
orange. Les...
et sont bordé...
de paille à bo...
au visage, tr...
dinière de de...

22. Costum...

16. Corsage de dîner, servant de deuxième corsage à une robe de velours montante; la basque forme un carré par devant et par derrière; sur le corsage, ouvert en cœur, est posé un fichu de point de Venise; les manches, qui s'arrêtent au coude, sont garnies de cette même dentelle. — Modèle de M^{me} Dubois.

17. Paletot en matelassé de laine, avec poches carrées; des rubans de faille pris sous le revers de la poche nouent de façon à retomber sur la robe; les manches, le tour du cou et le devant sont ornés d'une large bande de castor argenté. — Modèle de M^{me} Jenny Pasquet, 53, rue Neuf-des-Petits-Champs.

18-19. Veste bretonne en drap bleu, servant comme veste d'appartement ou comme pardessus pour jeune fille, vue de face et de dos. Cette veste, très-originale et très-élégante, est ornée de galons brodés en soie de couleurs vives et de boutons de nacre cousus les uns auprès des autres, mais non fixés. — Modèle de M^{me} Pasquet.

DIX COSTUMES TRAVESTIS

POUR JEUNES GENS ET JEUNES FILLES

20. Costume de la *Boulangère à des écus* (rôle de Margot). — La première jupe est en faille orange, ornée dans le bas d'une haute dentelle blanche fixée par une ruche découpée; deuxième jupe drapée et bouffante derrière en taffetas à rayes vertes et Pompadour. Corsage décolleté à pointe fait de cette même soie. Tablier de dentelle, sur lequel est fixé un crochet auquel sont attachées les marques en bois de la boulangère; à gauche un éventail, retenu par un fil de rubans. Manches de dentelle; bonnet de dentelle, avec nœud de ruban au milieu.

21. Costume de la *Cruche cassée* (rôle de Javotte). — Jupe de faille gros bleu, ornée de deux volants noirs bordés de biais de faille orange. Deuxième jupe, très-bouffante, en faille rayée noire et blanche. Corsage de velours noir, sur lequel remonte, en formant piastron, le tablier de faille orange. Les poches ont la forme de cœur et sont bordées de velours noir. Chapeau de paille à bords ronds formant une auréole au visage, très-garni en dessous d'une jardinière de fleurs.

22. Costume écossais en tartan écossais



16. CORSAGE DE DINER

et velours noir. Gâtres et toques très-exactes.

23. Costume de fantaisie (rôle de Béatrix, dans *la Petite mariée*). — La jupe est en faille rouge avec bord de faille blanche; tablier-lunette en faille blanche, formant pointe par devant et se continuant en corsage croisé décolleté en cœur, retenu devant par deux agrafes dorées et orné d'un large col rabattu. Manches droites et larges en faille rouge, avec revers de faille. Ceinture de faille verte nouée derrière. Chapeau de feutre blanc de forme *décisée* et pointue, aux ailes retroussées, doublées de faille verte, orné de deux plumes rouges. Bas de soie rouge, souliers de peau de daim.

24. Costume de bohémienne (ballet de *Jeune d'Arc*). Deux jupes étagées, l'une rouge et l'autre jaune, ornées de bandes de velours noir avec dessous blancs, brodés or. Corsage de velours noir brodé et orné de corail et de sequins.

25. Costume de la *Cruche cassée* (rôle de Colette). — Jupe de faille à rayes bleues et blanches, ornée d'un volant plissé à gros plis. Pardessus, dit *désabillé galant*, en gaze de soie rayée bleu et blanc.

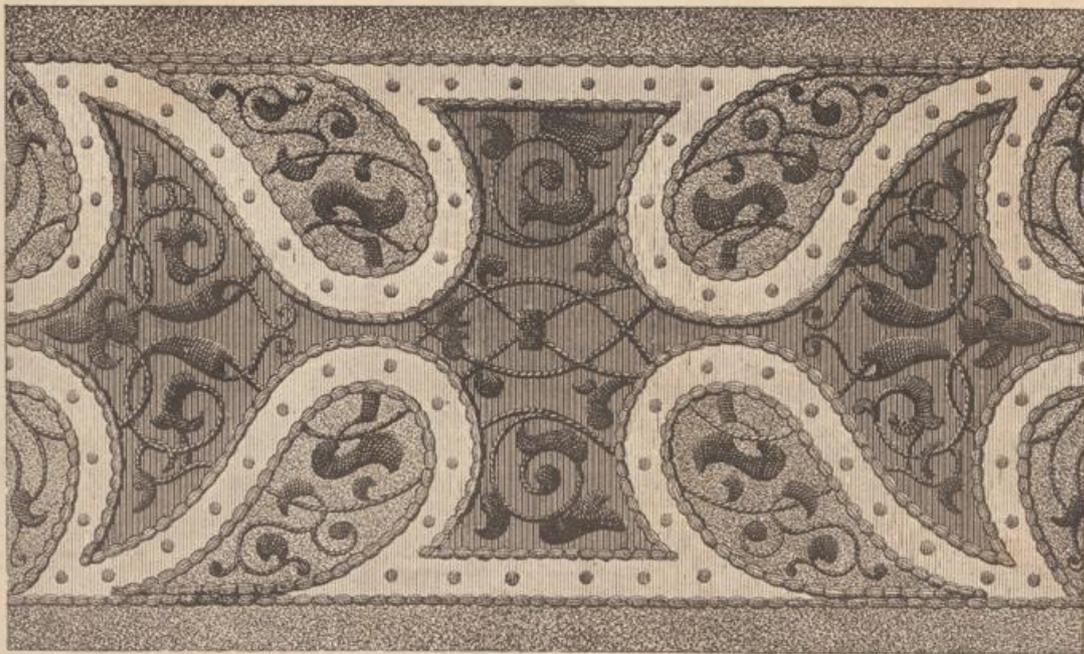
26. Costume de Piccolino. — Gâtres de castor; calotte en velours vert; gilet de soie orange; ceinture de même nuance; chemise de foulard écarlate; chapeau de paille orné de fleurs.

27. Costume de la *Belle-Poisie* (rôle de Poulette). — Jupe de taffetas rayé bleu et blanc; retroussés de faille bleue unie. Corsage ouvert en habit en faille rayée. Fichu de dentelle. Chapeau paysanne en paille, orné de rubans bleus.

28. Costume espagnol (rôle de Zerline, dans *Don Juan*). — Jupe de faille garnie de rangs de fillet de soie rouge frangée. Corsage de faille blanche décolleté. Veste espagnole ornée de plumes rouges et de grelots d'argent. Ressile de chenille rouge avec pompons.

29. Costume russe (rôle d'Osip, dans *les Dancieff*). — Bottes molles en cuir mat. Pantalon bouffant enfermé dans les bottes. Casaque de velours noir et gilet de drap rouge.

Ces dix costumes nous ont été communiqués par la maison Martinet, rue de Rivoli, 172.



15. BANDE POUR ANCRERMENT, EN APPLICATION.

se retrouve au bord; ange, laquelle est l'entourée d'un petit jabot de dentelle blancs. Manches justes, ornées d'un petit revers de faille. — Modèle Moncuit, 48, boulevard

marguerites avec traine r le côté et très-haut.

liqués de marguerites, eux, l'autre pour le cor-



8. COIFFURE DE BAL.



13. COIFFURE BONNE.

PLANCHE COLORIÉE

Toilette en faille et soie façonnée bleu pâle. — La jupe à traîne est ornée d'un volant plissé, d'un autre en biais froissé, surmonté d'une tête plissée remontant sur le jupon. La jupe est drapée de soie brochée de même teinte; le devant du corsage est fait également de cette soie brochée; une grande écharpe de faille formant de grands plis plats bride le devant de la jupe, noue derrière, et retombe en grosses coques. L'effilé qui orne cette robe est à tête quadrillée et à grands-boules. Le corsage est lacé derrière.

Toilette de visite en tulle et vigogne, havane clair. — Le jupon est en faille et orné de plissés. La tunique forme devant un tablier carré; derrière, deux grands pans carrés se drapent l'un sur l'autre. Un nœud de faille havane liseré de faille écarlate et à longs pans est posé du côté gauche. Un galon de soie à damiers façonnés, écarlate et havane, traverse le milieu du devant du tablier et encadre toute la tunique. Ce même galon, plus étroit, orne également les basques et remonte en bretelles sur le devant du corsage, qui forme une sorte de petite veste très-ajustée; manches très-simples, garnies d'un plissé dans le bas et de deux galons au-dessus.

Modèles de la maison Cavalry, 3, boulevard des Capucines.

PLANCHE DE PATRONS

Premier côté.

Corsage de faille prune de la toilette 2 et 3 du numéro.



17. PALSTOT EN MATELASSÉ.

Corsage demi-décolleté pour toilette de soir, dessin 16 du numéro.

Paletot, dessin 17.

Veste bristonne, dessins 18 et 19.

Corsage du costume de Bohémienne ou Gipsy, dessin 24.

Deuxième côté.

Déshabillé galant, dessin 25.

Veste espagnole du costume de Zelline, dessin 28.

Casaque et gilet du costume d'O-ly, dessin 29.

Tablier du costume de Javotte, dessin 21.

COURRIER DE LA MODE

RENSEIGNEMENTS UTILES

Je ne crois mieux faire que de donner aujourd'hui quelques renseignements sur les toilettes de réceptions et de soirées qui sont à l'ordre du jour à cette époque de l'année. La robe demi-montante, c'est-à-dire décolletée en carré, avec manches au coude, remplace, le soir, dans beaucoup de circonstances, la robe basse à manches courtes. Pour les grands dîners même, on a adopté ce genre de robe, et c'est surtout la nuance et la garniture qui rendent ces toilettes plus ou moins habillées. On fait de merveilleuses choses de cette sorte, en mélangeant les pékins satin et faille si fort à la mode, le velours uni au frappé, à raies, à fleurs, soit d'une seule couleur, soit avec un fond d'une teinte et les dessins en relief d'une autre. Le talent de la couturière peut, dans ces toilettes éminemment fantaisistes,



20. COSTUME DE MARGOT DANS LA « BOULANGÈRE. »

21. COSTUME DE JAVOTTE DANS LA « CRUCHE CASSÉE. »

22. COSTUME ÉCOTTAIS.

23. COSTUME DE BRÉTAIX DANS LA « PETITE MARIÉE. »

24. COSTUME DE BOHÉMIENNE.

FRANÇOIS REGNIER & Co

colleté pour toilette de
uméro.

selon 18 et 42.
ne de Bobémienne ou

me côté.

dessin 25.
u costume de Zélie,

u costume d'O-lip, des-
ne de Javotte, dessin 21.

DE LA MODE

MENTS UTILES

ux faire que de donner
es renseignements sur
ptions et de soirées qui
jour à cette époque de
semi-montante, c'est à
caré, avec manches au
soir, dans beaucoup de
robe basse à manches
grands diners même, ou
de robe, et c'est surtout
rmiture qui rendent ces
sins habillées. On fait de
s de cette sorte, en mé-
satin et faille si fort à
uni au frappé, à rales-
seule couleur, soit avec
e et les dessins en relief
nt de la couturière peut,
minemment fanalistses,



ÉMIENNE.



Publié par la Paris

6^e Année N^o 262

Dimanche 7 Janvier 1877

REVUE DE LA MODE

Gazette de la Famille

13 Quai Voltaire à Paris

*Coiffures de la M^{me} Cavalley, 8, B^o des Capucines. Gants B^o de la Parfumerie
N^o 21, de la Quatre Septembre. Bonnets et Toupes de la M^{me} de Plament, 33, la Vivienne.
Fournitures de la M^{me} Mallard et Marais, 63, Boulevard Sébastopol.*

ROUYER & C^o

se révéler sous
pects différents : c
nie des couleurs,
gant des étoffes;
la forme. La fav
se fixer sur la ro
princesse; derri
et traîne en velou
mure, et devant
mélange de fat
unie, faille, satin
bien encore la
c'est-à-dire traîne
en blais, en pé
façonné armure,
dents, découpés
taillées rondes
avec plissés de so
pant dans les inte
retrouvent un pe
Les effilés sont au
accessoires obligé
toilette un peu élé
ornements atteign
fabuleux, car on le
lourds, très-hauts
nis de sole ou d
On fait ces effilés
mande, assortis
avec l'étoffe de la
les trouve tout fait
en blanc ou ivotre.
Les toilettes
filles restent, ou
viennent très-simpl
sus de laine, le cas
l'Inde, les barège
en nuances claires,
cités à la faille pou



se révéler sous plusieurs aspects différents : dans l'harmonie des couleurs, le choix élégant des étoffes; enfin, dans la forme. La faveur semble se fixer sur la robe de forme princesse; derrière, corsage et traîne en velours pékin armure, et devant drapé avec mélange de faille en étoffe unie, faille, satin, etc., ou bien encore le contraire, c'est-à-dire traîne et corsage en étoffe unie; devant drapé en biais, en pékin, velours façonné armure, etc. Les dents, découpées et bisérés, taillées rondes ou carrées, avec plissés de soie s'échappant dans les intervalles, se retrouvent un peu partout. Les effilés sont aussi bien des accessoires obligés de toute toilette un peu élégante. Ces ornements atteignent des prix fabuleux, car on les fait très-lourds, très-hauts, très-garnis de soie ou de chenille. On fait ces effilés sur commande, assortis de ténite avec l'étoffe de la robe; on les trouve tout faits, en noir, en blanc ouivoire.

Les toilettes de jeunes filles restent, ou plutôt deviennent très-simples. Les tissus de laine, le cachemire de l'Inde, les barèges doublés en nuances claires, sont associés à la faille pour faire de



18 ET 19. VESTE HERTONNE (DEVANT ET DOS).

charmantes toilettes de dîners, de petites soirées. Je citerai une robe de ce genre ainsi combinée : sur une jupe de faille bleu pâle, garnie de deux plissés de faille dans le bas, drapé une tunique en lainage blanc très-léger, une sorte de barège double rayé. Le corsage est doublé de soie bleu ; à l'épaule, décolleté en carré et orné de deux revers de soie bleue s'arrêtant aux angles du carré. Le dos est de forme princesse, à grande traîne de barège tout unie, fixée et drapée sur la traîne de la jupe de soie. Le devant est drapé d'écharpes de barège se croisant sur le devant de faille. Les manches sont en faille bleue, s'arrêtent au milieu de l'avant-bras et sont garnies, comme l'ouverture carrée du corsage, de plissés de crêpe lisse. Cette toilette, d'une extrême élégance, était destinée aux réunions du soir et y avait eu le plus grand succès.

MARIE DE SAVEANY.

En vente la troisième édition de la Femme chez elle et dans le monde. Prix, broché, 5 fr.; par la poste, 5 fr. 50.



25. COSTUME DE COLLETTE DANS LA « CROCHE CASSEE. »

26. COSTUME DE PICCOLINO.

27. COSTUME DE LA BELLE-POULE.

28. COSTUME ESPAGNOL.

29. COSTUME JES-È.

UN ARTICLE DE JOURNAL DE MODES

EN 1829

En 1829, la Mode était le journal des femmes les plus distinguées et les plus élégantes; M^{me} la duchesse de Berry lui avait accordé son patronage; il avait donc ses grandes entrées à la cour, et ce n'était pas peu de chose en ce temps là, pour une publication de ce genre.

La Mode avait pour directeurs des hommes, ce qui me semblera toujours un tort pour un journal de femmes. — Ces messieurs ne surent pas résister à l'envie de faire dans ce journal féminin une plaisanterie politique. Elle fut mal accueillie à la cour, et le journal perdit son précieux patronage.

De nos jours, il n'y a plus de cour, partant plus d'auguste patronage à perdre; mais il y a tant de souverains, qu'il ne serait peut-être pas moins dangereux d'introduire la politique dans un journal de modes.

Pour moi, qui ai été le soin de la rédaction, je n'y ai jamais songé, mais je pense que je puis, sans inconvénient, donner lieu à mes lectrices ce curieux spécimen de l'esprit de l'époque.

M. DE S.

Il a donc lui ce jour que nous avons tant désiré, ce jour qui doit répandre des flots de lumière sur les nations civilisées!

La mode vient de donner une charte constitutionnelle à ses sujets. Le système représentatif remplace le pouvoir absolu. Les lois seront désormais librement discutées, le grand pacte social s'accomplit.

C'est hier que l'Assemblée législative a été instituée par la très-gracieuse souveraine. Cette solennité imposante a fait naître dans tous les cœurs une sécurité qui depuis longtemps en avait été bannie. Enfin nous avons des ministres responsables! Soumis aux investigations sévères de la Chambre, ils n'oseront plus abuser du pouvoir confié à leurs mains; ils n'exposeront plus le trône à d'injustes accusations; les caprices d'agents perdus ne seront plus imputés à la couronne; et les questions fondamentales qui intéressent également toutes les classes, éclairées par les discussions de la tribune, propagées par la liberté de la presse, contribueront au fonctionnement de l'esprit humain, au bonheur commun. Le droit de pétitions fermé à jamais la voie où la partialité, les préventions et l'habitude égaraient la société; le goût sera vengé; la vogue cesse d'être livrée au bon plaisir; tout maintenant va subir l'examen, l'analyse et les profondes méditations d'une assemblée qui comprend l'importance de ses fonctions.

Rien ne prouve mieux le progrès de l'humanité que de voir les femmes, tout en suivant la loi de l'ordre physique et moral de leur organisation, profiter enfin de la marche du temps et constituer un pouvoir légal qui, par une influence naturelle, produira sur l'avenir des sociétés les plus heureux résultats. Le grand art de la toilette renferme en soi de puissants secrets de civilisation; du sein de la Chambre nouvelle jailliront des sources de concorde et d'éclat; il n'y a plus de divisions à craindre quand on marche sous la même bannière, quand on porte le même vêtement.

Le local destiné aux séances est disposé avec un goût qui fait honneur aux artistes chargés d'en diriger la construction. L'abord est facile et les voitures arrivent à couvert sous un péristyle de colonnes d'ordre composite, orné de glaces immenses et des statues des plus célèbres législateurs de la mode. D'imombrables hongies éclairent la salle des séances; sur une estrade élevée, on aperçoit le trône de la souveraine sous un dais de velours de la couleur la plus nouvelle et brodé d'or; à un degré plus bas, devant le fauteuil de la présidente, est un bureau de bronze doré dont les colonnes légères ne doivent cacher aucun des plis de sa robe. Les deux secrétaires ont leurs sièges à droite et à gauche de la tribune, et l'on est parvenu, avec autant de bonheur que de goût, à y réunir l'élégance et la richesse. La voûte est peinte avec un grand soin; l'on a représenté sur l'architrave une suite chronologique de costumes de femmes depuis l'état sauvage jusqu'à nous.

Les murs, tapissés de riches étoffes, sont ornés des plus belles productions de M^{mes} Lehron, Angelica Kauffman, Jacotot, Handebourf-Lescot, etc. Des deux côtés de la salle, des tribunes particulières ont été réservées pour les étrangers accrédités près de notre cour. Les banquettes destinées aux représentantes sont couvertes de velours avec un dossier et des bras de même étoffe; enfin, on a trouvé le moyen de placer de grands miroirs montés en bronze doré à des distances assez rapprochées pour que les législatrices fussent à même de les voir sans dérangement. Au milieu de la salle est une longue table de marbre où seront déposés les projets de loi, de quelque nature qu'ils soient; et l'on y voit assis un mannequin déshabillé, comme pour

faire sentir par cette image l'importance et la politique des vêtements.

Nous ne devons pas oublier de féliciter l'artiste décorateur de l'heureuse idée qui a résidé à l'arrangement des sièges destinés à MM. les pairs pour cette séance solennelle. Sa Majesté pourra, d'un seul coup d'œil, jurer du tableau varié des deux chambres fondues ou pour mieux dire réunies comme dans une seule pensée. On est parvenu à placer successivement un pair et une représentante.

Une séance préparatoire avait eu lieu la veille pour la formation du bureau provisoire de la chambre des représentantes. La présidence appartenait naturellement à la doyenne d'âge, et si l'on en croit les *on dit* du comité secret, plusieurs démissions auraient été présentées à ce sujet; toutes les espérances se seraient dirigées ensuite sur M^{me} la princesse de Ch... quelques membres de la gauche assurant d'une manière positive qu'elle devait avoir vingt-cinq ans en thermidor de l'an XI; on ajoute qu'à ce calcul une explosion subite de murmures se serait fait entendre, et que le tumulte était à son comble quand une lettre de M^{me} la princesse de Ch... annonçant qu'une grossesse avancée l'empêchait de se rendre à ses devoirs, serait venue calmer les craintes. On dit aussi qu'on a parlé successivement au côté gauche de M^{me} Ham... au côté droit de M^{me} la comtesse de C... mais que ces noms ont été repoussés par les cris universels des deux centres. Quelques voix conciliatrices ont rappelés droits que M^{me} R... avait à présider l'assemblée; mais, outre que son âge était inférieur à celui de plusieurs des honorables membres, la charmante Suzette de la mode a donné sa démission pour se livrer, dans une retraite absolue, au culte des arts et de l'amitié. Alors la discussion, devenant de plus en plus vive, la question a été renvoyée à une commission spéciale dont il serait résulté les conclusions suivantes: que l'impossibilité de se procurer des notions exactes sur l'âge des membres susceptibles d'être appelés à la présidence a forcé de recourir à un autre moyen d'élection, et que, sur une proposition appuyée à l'unanimité, on est tombé d'accord de donner le fauteuil à la plus jolie; mais cependant que, pour éviter des débats trop vifs et un scrutin sans résultat, on est enfin convenu d'être pour présidente la plus jeune des représentantes.

Cette résolution ayant levé toutes les difficultés, on affirme que la question a été quelque temps indécise entre M^{me} de Béarn, de Beauvilliers, de Lapanouze et Cécile de Noailles; mais cette dernière, avec une modestie et un enthousiasme dignes des plus grands éloges, a proposé d'écartier encore cette nouvelle question et d'offrir le fauteuil à M^{me} Delphine Gay.

Cette motion ayant été accueillie avec les plus vifs transports, les quatre jeunes représentantes que nous venons de citer ont été nommées secrétaires et questeurs.

Hier, à huit heures du soir, une musique entièrement nouvelle, composée exprès pour cette grande circonstance par Rossini, annonça que le cortège sortait du palais de la souveraine; à toutes les rues étaient illuminées, et la voiture de Sa Majesté les parcourut au pas. On voyait de toutes parts des transparents avec des devises et des peintures allégoriques. Arrivée à la salle de l'assemblée, Sa Majesté fut reçue par une députation de dix pairs, qui la conduisirent jusqu'à son trône.

Cette députation était composée de :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| M ^{me} | La marquise de Ferri-Meur, De Terrigny. |
| La duchesse de Guiche, | Alphée de Vairy, Joseph Perrier. |
| La duchesse d'Orléans, | La duchesse d'Orléans. |
| La comtesse Arthur de Labourdonnaye, | La baronne James Isquerleud. |
| La marquise Victor de Caraman, | |

Et de :

- | | |
|--------------------|--------------------------------------|
| M ^m . | Le comte Montros, Alfred Desvalades. |
| Le prince de Léon, | Le prince de la Moskowa, |
| Henri de Noailles, | Le comte Charles de Moray, |
| Le duc de Guiche, | Alfred d'Ossay, |
| Alfred d'Ossay, | Hoppe. |
| Valeraki, | |

La réunion offrait un coup d'œil magnifique, mais la diversité et souvent même la recherche et le mauvais goût des toilettes, car toutes nos provinces sont représentées, donnaient à cette solennité imposante quelque chose d'anarchique; l'instinct et la conscience d'une réformation vivement sentie faisaient battre tous les cœurs. Sa Majesté, après avoir permis aux pairs et aux représentantes de s'asseoir, prit la parole d'une voix assurée :

« Mesdames et Messieurs,

« Quelques soins que j'aie mis à gouverner, on a souvent abusé de mon nom. J'ai compris le temps où nous vivons, j'ai voulu profiter de vos lumières, je vous ai appelés à soutenir avec moi l'éclat de la couronne. (Marques d'approbation.)

« Mesdames et Messieurs, je vous octroie le pouvoir législatif. Mon gouvernement, convaincu de votre zèle pour la chose publique, exécutera vos sages décrets; mais, pour ne plus retomber dans le désordre du passé, ayez toujours présentes à la mémoire les erreurs que l'on m'a fait commettre à mon insu. Écoutez la nature, suivez la voix du

goût; la simplicité et l'élégance sont seurs, mais le luxe est leur père d'adoption.

« Les provinces de notre beau pays réclament une attention particulière; l'exagération y règne sous mon nom, et le désir insatiable des choses nouvelles a souvent compromis notre renommée auprès des cours étrangères. Mes ministres, dans le but louable de satisfaire les départements, se sont écartés de la ligne que je leur avais tracée; c'est au nouveau régime qu'il appartient de les diriger dans une meilleure voie. (Sensation.)

« Mesdames les représentantes, vous aurez à résoudre les graves questions de la longueur des robes et de la largeur des manches. La hauteur des coiffures, dans ses variations, sera de même déferée à votre sagesse.

« Messieurs les pairs, les barrières, le bras suspendu, attendent vos arrêts. Les chemises à boutons, les collets et les revers d'habits devront être sans délai le sujet de vos importantes délibérations, et la grande question de *sons col* ne saurait de neurer plus longtemps indécise.

« Mesdames et Messieurs, votre mission ne se borne pas seulement à la forme des vêtements; toutes les branches de l'activité humaine sont désormais soumises à vos décisions; comme vous ferez les lois, vous ferez aussi les mœurs. Je me repose sur vous. »

Des acclamations unanimes couvrirent ce beau discours. Sa Majesté a dit : « Mesdames les représentantes, venez prêter serment. » Les représentantes ont répondu à l'appel et prêté le serment dont M. le chancelier a lu la formule :

« Je jure d'être fidèle à la mode, de suivre ses lois, et de me conduire en tout comme une bonne et loyale représentante. » M^{me} la marquise de Vernoo, appelée la première, a répondu : « Je le jure. »

M. le chancelier a dit : « Sa Majesté permet à messieurs les pairs de prêter le serment dont je vais lire la formule : « Je jure d'être fidèle à la mode, de suivre ses lois et de me conduire en tout comme un bon et loyal pair. » M. le chancelier, après avoir pris les ordres de Sa Majesté, a dit : « Je déclare au nom de la mode que la session est ouverte. »

Sa Majesté fut reconduite avec la même cérémonie qui avait été observée à son arrivée, aux cris mille fois répétés de vive la Mode!

Après le départ de la souveraine, les deux Chambres constitues se séparent. La Chambre des représentantes se forme pour procéder à la nomination du bureau définitif. Mais les esprits sont si merveilleusement disposés à la concorde qu'on demande de tous côtés que le bureau provisoire soit maintenu dans ses fonctions. Cette sage motion est adoptée. M^{me} Delphine Gay, nommée présidente, prend possession du fauteuil et remercie l'assemblée par une allocution où se trouvent réunis la puissance de son talent et le charme de son caractère.

On vote ensuite au scrutin la commission de l'adresse et celle des pétitions. La première est composée de :

- | | |
|---------------------------|--------------------------------|
| M ^{me} | La comtesse Merlin, |
| La marquise de Bellissen, | De Sampayau. |
| La comtesse de Crillon, | La duchesse de Valençay, |
| De Marcellus, | De Larocq-Bossart, |
| La duchesse de Dio, | La comtesse Henri de Sassenay. |

La commission des pétitions est formée de :

- | | |
|-----------------------------|--------------------------|
| M ^{me} | La baronne Jules Mallet, |
| La marquise de Poënas, | La comtesse Moll, |
| La duchesse de Bazan, | Thuret, |
| La princesse de la Moskowa, | Denière, |
| La comtesse de Boignes, | Davilliers (Gros). |

La Chambre doit s'assembler lundi. La séance est levée à onze heures.

Les membres se retirent ensuite dans la salle des conférences, et voici le résultat des conversations. On adopte : Les gôtres bleu et vert anglais pour les promenades du matin. Les chapeaux pour les robes d'organdi (costume de soirée de musique).

Les douillettes d'étoffes changeantes, fermées par un large ourlet.

On proscriit les ceintures brochées en or et en argent. Les soufflets en tapisserie à arabesques laine et or sont recommandés comme un ouvrage de bon goût.

On parle des coiffures à la chinoise, du bal de l'ambassadeur de Russie, de la présentation de M^{me} Alphée de Vairy de celle de M^{me} la comtesse de Caroly par l'ambassadrice d'Autriche, et des succès de cette jeune et belle étrangère. Les soirées de la duchesse de Narbonne, de M^{me} Alfred de Noailles et de M^{me} de Raizan, peu nombreuses encore, semblent consacrées à l'intimité qui n'exige aucun luxe de toilette; cependant, on émet quelques idées sur les robes de bal. M^{me} la marquise de Vernon s'exprime en faveur des manches courtes; M^{me} Davilliers soutient le rose, les petits chapeaux et les bijoux d'argent. Déjà deux opinions opposées se manifestent avec énergie : d'un côté, l'assurance du maintien et de la voix influe sur les esprits froids; mais l'éclat des riches parures qui brillent de l'autre prolonge l'incertitude. On se sépare à minuit.

Les *on dit* de la Chambre des pairs ne nous sont pas encore parvenus. — LE STENOGRAPHE.

L'assemblée législative fit sensation. — On rit, on cria,

on se plaignit; ce de Paris. — M^{me} par quelque esprit pour le malin r l'histoire de la m

« A M. D.

« Lorsque vous nait le patronage était bien content par la loi haute protection, qu'il a été, jusqu quel donc faut il ayez laissé insés qui blesse tout d'ant la plus aug un rôle ridicule nom ne devrait j duchesse de Ber c'est à regret qu retire l'autoritat raitre la Mode s

« Je vous reus dération disting

« Monst

« Nous étions cle le plus insig tous les jours da leurs modées, d aviez ou la boui serait facile de sonnalités à de rons prouver q refusant de nou

« Malgré tou comolens en pei qu'un intérêt si duchesse de Ber pour la plus aug norons nous-mé

« Nous sommé sans serviteurs,

« ÉTILE

« Paris, 18

« En publiant c La maligne in dernière livra d'offensante de n qu'elles ont à tr roger indéfinim la Mode.

« La Chambre

« En cédant a d'État, nous es

« Nous acquit la présidence, à qui apparten

« Est-il b Ce gran Endoc Au plus

« La Mode est Mais je n'aj Et m'admé N'importe pas Quel vouté De ses pré Et me dire

« Votre cou « Ce sont « Les succ « Et cette « Est elle

« Non! je da De proclam Mai, l'éto Condamner Mei qui ne

« Non! je je De plus d' J'oserai pr Les dup d

« A l Je prédrat L'espri, ik

« V

on se plaignit; ce fut un brouhaha général dans les salons de Paris. — M^{me} la duchesse de Berri, sans doute influencée par quelque esprit timoré, crut qu'il était de son devoir de punir le malin rédacteur. Voici les lettres curieuses pour l'histoire de la mode qui furent échangées à ce sujet :

« A MM. Émile de Girardin et Lantour-Mézery.

« Lorsque vous avez, messieurs, réclamé pour votre journal le patronage de S. A. R. M^{me} la duchesse de Berri, il était bien entendu que cet écrit périodique se monterait, autant par la forme que par les principes, digne de cette haute protection. Je me plais à vous rendre cette justice, qu'il a été, jusqu'ici, rédigé dans un excellent esprit. Pour quel donc faut-il que (sans doute par inadvertance) vous ayez laissé insérer dans votre dernier numéro un article qui blesse toutes les convenances, non-seulement en parodiant la plus auguste des institutions, mais en faisant jouer un rôle ridicule à des personnes de la haute société dont le nom ne devrait jamais être prononcé sans leur aveu? M^{me} la duchesse de Berri ne peut qu'improover un tel scandale, et c'est à regret que j'ai à vous annoncer, de sa part, qu'elle retire l'autorisation qu'elle vous avait donnée de faire paraître la Mode sous ses auspices.

« Je vous renouvelle, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

« LE DUC DE LÉVIS. »

« A M. le duc de Lévis.

« Monsieur le duc,

« Nous étions bien loin de nous attendre à ce que l'article le plus insignifiant, simple imitation de ce qui se fait tous les jours dans le pays où nos institutions ont choisi leurs modèles, dût nous priver de la haute faveur que vous aviez eu la bonté de nous faire obtenir; sans doute il nous serait facile de répondre par des épigrammes et des personnalités à de malicieuses délations, mais nous préférons prouver que nous ne méritons pas cette disgrâce en refusant de nous servir des armes qu'elles nous donnent.

« Malgré tous nos regrets, monsieur le duc, nous nous consolons en pensant qu'un recueil de si peu d'importance, qu'un intérêt si frivole, aient pu offenser S. A. R. Madame, duchesse de Berri, l'occasion de faire éclater son respect pour la plus auguste de nos institutions, celle que nous honorons nous-mêmes davantage.

« Nous sommes avec respect, monsieur le duc, vos obéissants serviteurs,

« ÉMILE DE GIRARDIN, CH. LAUTOUR-MÉZÉRAY.

« Paris, 18 décembre 1820. »

En publiant ces lettres, la Mode ajoutait :

La malicieuse interprétation donnée à un article de notre dernière livraison, où l'on a voulu découvrir une parodie offensive de nos institutions, nous décide, en cet instant qu'elles ont à triompher des attaques les plus vives; à proroger indéfiniment les séances de l'Assemblée législative de la Mode.

La Chambre est dissoute. En cédant aux circonstances qui commandent ce coup d'état, nous espérons bien ne pas le mettre à la mode.

Nous acquitons un dernier devoir en publiant le refus de la présidence, adressé par M^{lle} Delphine Gay au secrétaire, à qui appartenait la motion de ce choix :

Est-il bien vrai, c'est à vous que je dois

Ce grand honneur dont je suis alarmé?

Est-ce vous qui m'avez nommé?

Au plus important des emplois?

La Mode est souveraine et veut qu'on la révère;

Mais je n'approche point de son brillant séjour,

Et m'admettre sans droits à sa frivole cour,

N'est-ce pas me donner une lionne sœur?

Quel vendrait-on point ma sésante florit

De ses présentions à l'immortalité,

Et me dire : « Vos vers du temps auront l'injure,

« Votre couronne aura le sort d'une parure ;

« Ce bien régner de missis est tout près de fuir ;

« Les succès de faveur n'ont qu'un mois d'avenir ;

« Et cette gloire enfin que vous rêvez si belle,

« Est fille de la Mode et passera comme elle. »

Non! je dois refuser, il ne m'appartient pas

De proclamer vos lois, de régler vos débats;

Moi, l'écho de la Mode et de sa fantaisie,

Condâner un bouquet, proscrire une couleur,

Moi qui ne sais juger de l'éclat d'une fleur

Que par la main qui l'a choisis!

Non; si je l'ai opté, cet échantillon d'homme!

De plus d'un créateur j'offenserais l'orgueil;

J'aurais profané la grâce à l'épingle,

Les dons de la nature aux prodiges de l'art.

Et ma sésante sans Agard

À la sottise imposerait silence;

Je perdrais en un jour ma popularité,

L'esprit, la comode allégresse, aurait ma seule idole,

Et, dans ma popularité,

Vous auriez toujours la parole.

DELPHINE GAY.

BOITE AUX LETTRES

J'ai reçu dernièrement une lettre dont la lecture m'a vivement impressionnée, et je suis certaine que mes lectrices me sauront gré de transcrire tel ces pages inspirées par la plus généreuse pensée. J'ai, d'ailleurs, l'espoir secret de voir mon sympathique public s'associer à l'œuvre si méritoire entreprise par l'auteur de cette lettre, à la fois si simple et si éloquente; quelle serait ma joie, si cet appel direct et pressant, adressé par moi au cœur de nos abonnées, avait pour résultat de faire cesser une infortune si digne d'intérêt. La charité féminine est si délicate, si ingénieuse! Il aura suffi, j'en ai la certitude, de lui signaler l'œuvre à accomplir pour que ce but soit promptement atteint. Je ne puis, en le comprenant, après la lecture de la lettre ci-jointe, désigner, même par une initiale, ni la signataire de cette lettre, ni ses protégées; mais je me mets à la disposition de mes lectrices pour tous les renseignements qu'elles voudront bien me demander. Je rappelle donc à cette occasion à nos abonnées de Paris que je suis toujours à la Revue de la Mode le mercredi, le vendredi et le samedi, de trois à cinq heures.

M. DE S.

« Madame,

« Je me souviens avoir lu, il y a un mois, dans un des derniers numéros de la Revue de la Mode, un article signé de vous et qui, comme tous ceux que vous écrivez, d'ailleurs, a été droit au cœur de votre lectrice.

« Cet article, intitulé : la Charité individuelle, et dont j'ai gardé le meilleur souvenir, m'a suggéré l'idée de venir vous signaler une bien grande infortune.

« Une charmante jeune fille de ma connaissance, qui a aujourd'hui bien près de dix-huit ans, et que je connais de puis une dizaine d'années, vient d'avoir le malheur de perdre son père, subitement, d'une attaque d'apoplexie; la mère est morte, il y a deux ans, laissant un petit garçon de deux ans et demi. Cette jeune fille reste aujourd'hui seule, sans aucune ressource, et doit subsister par son travail aux besoins de trois personnes : sa vieille grand-mère, âgée de soixante-six ans; son petit-frère, qui en a quatre, et elle.

« Depuis un mois que cet affreux malheur les a frappés, cette chère enfant cherche soit un emploi, soit de l'ouvrage. Elle a reçu une bonne éducation, elle est musicienne et d'assise un peu. Elle aurait voulu se placer dans une pension; mais partout où elle s'est présentée elle a échoué.

« Je viens donc, ma'ame, recommander cette pauvre famille à votre bienveillance, et si, par vos relations, vous pouvez lui être utile, vous feriez certainement une bonne action.

« Dans ma famille et mes amis, nous faisons ce que nous pouvons; mais c'est tout au plus si, au jour le jour, nous soulignons aux choses les plus nécessaires. Mes enfants et moi nous sommes navrés de ne pouvoir agir plus efficacement; nous organisons en ce moment une loterie pour lui venir en aide; mais tout cela est bien peu de chose.

« Et quand je pense aux épreuves et aux dangers auxquels cette pauvre jeune fille est exposée, à son âge (elle est assez jolie), j'ai peur de tout pour elle : le chagrin, la misère, les occasions qu'elle peut rencontrer!

« Quant à la grand-mère, c'est une charmante femme, très-distinguée, et qui a été élevée dans une position au-dessus de l'ordinaire. Elle a eu pour amie de pension M^{me} de (un grand nom) et plusieurs autres dames dont il serait trop long de citer les noms. J'ai dû, madame, entrer dans tous ces détails pour vous faire voir combien cette chère famille mérite, à tous égards, qu'on s'occupe d'elle.

« Pardonnez-moi d'avoir abusé de vos instants si précieux, et laissez-moi espérer que je n'aurai pas fait auprès de vous une démarche inutile.

« Veuillez agréer, madame, etc., etc. »

LES MOIS

Les Mois forment un splendide album grand in-folio, richement relié, doré sur tranches, contenant treize magnifiques planches imprimées en plusieurs teintes, par les procédés photographiques inaltérables de M. Léon Vidal, brevetés s. g. d. g.

Le prix de ce magnifique ouvrage est de 30 francs. Mais, par une faveur spéciale, les abonnées de la Revue de la Mode, qui justifieront de leur titre d'abonnée, ne le payeront que 20 francs (le prix du port et de l'emballage pour la France continentale est de 3 francs en sus. — Pour la Corse, l'Algérie et l'étranger le port sera payé par le destinataire à partir de la frontière.)

Adressez les demandes à la direction de la Revue de la Mode, 13 et 15, quai Voltaire, Paris.

LA LYRE A SEPT CORDES

Sous ce titre : la Lyre à sept cordes, M. J. Autran, de l'Académie française, vient de faire paraître le cinquatrième volume de ses œuvres complètes. Nous en extrayons la pièce suivante, aussi remarquable par les sentiments délicats qui y sont exprimés que par la forme exquise des vers que M. Autran sait ciseler en poësis de la bonne époque.

A UNE VIEILLE SERVANTE

Reste ainsi, ne fais pas un geste,
Ne quitte pas ton escabeau,
Poursuis ta besogne modeste,
A côté d'un pâle flambeau.

Mon cœur est plein, mon œil se mouille,
Lorsque, seule et baissant les yeux,
Je te vois filer la quenouille
A ce foyer silencieux.

Les obscures beautés de l'âme,
Le dévouement et la bonté,
Présent au front de l'humble femme
Je ne sais quelle majesté.

Les longs jours ont creusé ta tempe;
Tes yeux, tristes et doux à voir,
Ont l'éclat voilé de la lampe
Que tu m'allumes chaque soir.

Au bruit des heures que balance
La pendule de l'escalier,
Tu vas et tu viens en silence,
Faisant ton travail familier.

La fatigue est ton habitude;
A l'œuvre dès le point du jour,
Tu donnes à la servitude
La forme auguste de l'amour!

O chère femme! ô sainte esclave!
Je te vénère avec pitié,
Toi dont la chaîne et dont l'enclave
Ne tiennent que le cœur lié!

Les souvenirs du premier âge,
De tout ce beau temps effacé,
Se lèvent, avec ton image,
Des profondeurs de mon passé.

Te souviens-tu de notre aurore?
Te souviens-tu de la saison
Où la vie, au rire sonore,
Égayait toute la maison?

Nous étions alors tous ensemble,
Le père et les enfants, heureux,
Et la mère qui toujours tremble,
Car l'amour est toujours peureux.

Après les heures de l'étude,
Nous revenions à nos états,
Et toi, non sans inquiétude,
Tu suivais, tricotant nos bas.

Chacun volait à sa chimère;
Tu n'en perdais aucun de l'œil,
Ayant les soucis de la mère
Sans en avoir le cœur orgueil.

De nos douleurs et de nos joies,
Dès lors, tu pris toujours la part;
Mais, sous le joug où tu te ploies,
Tu la pris toujours à l'écart.

Tu contais, à chaque épreuve,
Ton cœur muet, quoique trop plein :
Avec la veuve, tu fus veuve,
Orpheline avec l'orphelin.

Quand la maison dépareillée
Vit quelquefois entrer la mort,
Ce fut toi qui, dans la veillée,
Restas près de celui qui dort.

De ce passé tu survis seule,
O vieille femme en cheveux blancs,
Vénéralable comme un autel
Pieuse de souvenirs tremblants!

Tu l'as gardé dans ta mémoire
Comme un mystérieux trésor,
Comme ces fleurs, dans une armoire,
Dont le parfum s'exhale encor!

De chaque enfant, de chaque maître,
Tu te complais à discourir;
Tu sais la chambre où tu vis naître
Et la chambre où tu vis mourir.

Voilà pourquoi je te contemple,
Le cœur et les yeux attendris,
Derrière colonne du temple
Qui jonche le sol de débris.

De tout ce passé que je pleure,
De l'âme même des parents,
Et toi quelque chose demeure :
Je le retrouve et le reprends.

Quand tu vas effleurant la dalle,
Près du foyer, soir ou matin,
Le bruit même de ta sandale
Semble un écho du temps lointain.

Va, je t'aime, âme simple et grande,
Toi qui ne sus jamais haïr ;
Je t'aime, et, moi qui te commande,
Je ne sens prêt à t'haïr.

J. AUFAN
de l'Académie française.

BOTANIQUE MÉDICALE

L'ORANGER

Les meilleures oranges sont celles qu'on récolte à la fin de l'hiver, parce que ce sont les plus mûres. Il faut choisir celles dont l'écorce est la plus fine, par la raison que non-seulement la chair qu'elle recouvre est meilleure et plus estimée, mais aussi parce que l'écorce elle-même est préférable lorsqu'on veut la conserver pour diverses préparations. Il faut avoir soin, cependant, de la débarrasser, autant que possible, de la matière blanche et spongieuse qui, à l'intérieur, la sépare du parenchyme succulent. Cette précaution est souvent négligée. Il en résulte que les préparations d'écorce d'oranges contenant beaucoup de cette substance blanche et spongieuse sont plus amères sans être plus actives. L'écorce d'orange est amère, piquante et aromatique. Elle renferme de nombreuses résines qui contiennent de l'huile essentielle analogue à celle des fleurs, mais beaucoup plus pure. Lorsqu'on presse une écorce d'orange devant la flamme d'une bougie, l'huile qui s'en échappe s'échappe en répandant une odeur fort agréable.

Les feuilles d'orange sont antispasmodiques, toniques, stomaciques et fébrifuges. Leur emploi est indiqué dans toutes les maladies nerveuses et dans les différentes affections du tube digestif. Telles sont l'hyponchondrie, la toux spasmodique, la coqueluche, l'hystrérie, les palpitations nerveuses du cœur, la migraine, la dyspepsie, les flatulences de l'estomac. Plusieurs médecins en ont obtenu d'excellents résultats dans le traitement de l'épilepsie; les uns en guérissant entièrement la maladie, les autres en rendant les accès plus rares et moins violents. Le mode d'emploi consistait à administrer, trois fois par jour, de deux à quatre grammes de feuilles réduites en poudre, ou bien à faire prendre, chaque matin, à jeun, une décoction d'une poignée de feuilles bouillies dans cinq cents grammes d'eau réduite à moitié. Les mêmes doses, administrées de la même façon, réussissent mieux encore dans les affections convulsives, le tic douloureux et les spasmes de l'estomac.

Les fleurs d'orange ne sont guère employées en nature; elles ne servent qu'à la confection de l'eau de fleurs d'orange. Celle-ci exerce sur le système nerveux une véritable action sédative et antispasmodique. Elle est d'un fréquent usage dans les convulsions, les palpitations, les anxiétés précordiales, les spasmes, et, en général, dans les mille variétés d'affections nerveuses auxquelles sont assujetties les femmes des grandes villes.

L'écorce d'orange est tonique, excitante et stomachique; elle convient dans toutes les maladies caractérisées par une débilité des organes digestifs. On l'emploie principalement dans la préparation des sirops et des liqueurs de table. Avec l'écorce d'orange amère on fabrique le *corofo* de Hollande. C'est encore une petite variété d'orange amère que l'on confit dans l'eau-de-vie et au sucre sous le nom de *chinois*.

L'écorce d'orange, tenue dans la bouche, fait disparaître momentanément la mauvaise haleine. Elle est très-utile pour faire avaler aux enfants l'huile de foie de morue. On leur fait mâcher un morceau d'écorce d'orange séchée, on leur administre ensuite l'huile de foie de morue, puis on leur donne un second morceau d'écorce. L'amertume de cette écorce a quelque chose de pénétrant qui se substitue avantageusement au goût désagréable de l'huile.

Enfin, avec la pulpe de l'orange, on prépare une boisson très-agréable, l'orangéade, qui, dans le plus grand nombre des cas, peut remplacer les tisanes ordinaires.

DOCTEUR LEARD.

BRUNES ET BLONDES

Le dernier congrès anthropologique, tenu à Iéna, a vu se produire une intéressante dissertation sur les brunes et les blondes. Les savants ne respectent rien. N'ont-ils pas découvert que les poétiques yeux bleus qui nous font rêver ne sont dus qu'à la constitution plus faible des blondes comparées aux brunes, à l'absence d'une certaine quantité de matière colorante dans l'œil, absence qui résulte d'une espèce d'anémie générale.

Où a, depuis longtemps, remarqué en Allemagne que les

paysans ont les yeux d'un bleu beaucoup plus clair et les cheveux d'un blond plus prononcé que les habitants des villes. Le savant d'Éna explique ce fait par l'insuffisance de l'alimentation des habitants des campagnes, qui ne se nourrissent guère que de légumes, surtout de pommes de terre, et mangent très-rarement de la viande. Il est incontestable, du reste, que le type brun a une vitalité et une persistance de beaucoup supérieures au type blond. Dans les unions de blondes et de bruns et réciproquement, c'est toujours, chez les enfants, le brun qui prédomine, et ils ressemblent, sous tous les rapports, au parent qui appartient à ce type.

La plus grande finesse d'organisation que l'on remarque chez les blondes exerce son influence sur leur système vocal; elles ont généralement la voix plus souple et plus haute que les brunes. Il résulte de nombreuses observations que, la plupart du temps, les soprano et les ténors sont blonds et ont les yeux bleus, tandis que les contralto et les basses sont bruns avec des yeux noirs.

En ce qui concerne le fait qu'on rencontre plus de blonds que de bruns dans le Nord, M. Schaafhausen l'explique en affirmant que le froid détruit la matière colorante de la peau et des cheveux.

Il appuie son affirmation sur l'observation souvent constatée de la décoloration des plantes méridionales transportées dans le nord. Il en est de même, du reste, pour la plumage des oiseaux et le poil des animaux.

Les lèvres blanches et les lèvres blanches nous viennent de Russie.

Les lèvres, ajoute-t-il, blanchissent par le froid; le teint devient plus pâle, en général, à mesure que la température s'abaisse.

En Allemagne, il n'y a plus qu'un tiers de la population qui appartienne au type blond, lorsqu'autrefois c'était le signe distinctif de toute la race germanique.

LES MENUS D'UN CORDON BLEU

MENU D'UN DÉJEUNER DE 8 COUVERTS

Huit es de Mar-nnes ou de Kermelo.
Harengs marins.
Beurre.
Œufs grillés.
Lapereaux en hotelets.
Mignonnette de volaille.
Bignets aux amandes.
Dessert.

(Œufs grillés (entrée maigre). — Préparez de petites caisses de papier fort de 5 centimètres carrés; beurrées-les en dedans et en dehors. Maniez un gros morceau de beurre avec de la mie de pain, persil, ciboules, une pointe d'ail, sel et gros poivre; garnissez le fond de vos caisses avec cette farce; cassez un œuf dans chacune d'elles; parsemez le dessus de l'œuf de poivre fin et de sel. Faites cuire à petit feu, sur le grill; glacez avec la pelle rouge; servez dans les caisses et ayez grand soin que les œufs restent mollets.

Lapereaux en hotelets. — Coupez-les par membres et faites les cuire avec un demi-verre de vin de Madère, autant de bouillon, un bouquet garni, sel et gros poivre. Lorsqu'ils sont cuits, faites réduire la sauce jusqu'à ce qu'elle s'attache aux lapereaux; laissez refroidir; passez dans chaque membre un hotelet ou petite brochette; trempez-les dans de l'œuf battu, puis dans de la chapelure, ensuite dans du beurre fondu et encore dans de la chapelure. Faites griller de belle couleur. Servez avec les brochettes.

Bignets aux amandes (mets du dix-septième siècle) (1). — Pilez des amandes avec de l'écorce de citron confite et du sucre en poudre; ajoutez assez d'eau de fleur d'orange pour que les amandes ne tournent pas en huile; quand votre pâte est bien fine, ajoutez-y de la marmelade d'abricots, selon le goût. Roulez en petites boules que vous trempez dans une bonne pâte à frire un peu épaisse. Faites frire de belle couleur et servez brûlant.

UN CORDON BLEU.

On chante beaucoup cet hiver : Cerises Pompadour, Pâtes, Fraises au champagne, Bayoux perdus, Soupir et baiser.

REVUE DES MAGASINS ET DE L'INDUSTRIE

Les jours qui viennent de s'écouler, et pendant lesquels l'on ne s'est occupé que d'achats triviales et inutiles, étant passés, nous venons rappeler à nos lectrices une acquisition sérieuse et même indispensable à faire pour bien commencer l'année.

Nous voulons parler du magnifique corset *Sultane* à ceinture *Jeanne d'Arc*, que la maison de Plument, 33, rue Vi-

(1) On les appelait alors bignets.

viennne, à Paris, vient de préparer en beau satin de soie en toutes nuances : rose, bleu, pour toilette de bal; en satin blanc pour mariée et en satin noir pour toilette de ville. Sa ceinture *Jeanne d'Arc* est en élastique de soie de même couleur; le corset est doublé de soie et garni de peluche sur le busc; le haut du corset est orné de deux rangs de vraies valenciennes lacet de soie.

Le prix réel et habituel de ce corset est de 100 francs chez M^{me} de Plument et, dans beaucoup d'autres maisons, il est même de 150 francs. Mais, à l'occasion du jour de l'an, la maison de Plument a voulu, comme les années précédentes, être agréable à nos abonnées, en leur offrant, pendant les mois de janvier et février, ce corset au prix exceptionnel de 70 francs rendu franco dans toute la France.

Pour les colonies et l'étranger, le port en sus. Pour avoir droit à cet avantage accordé aux lectrices de la *Revue de la Mode*, l'on doit accompagner la demande d'un bon sur la poste et de la bande du journal.

Ne pas oublier d'y joindre ses mesures prises sur la personne tout habillée et comme suit :

Tour de la taille,
Tour de la poitrine et du dos,
Tour des hanches.
La longueur du buste varie selon la taille.

HUITRES FINES DE KERMÉLO

Écrire chez C. Gaucher et C^o, 21, rue Mondétour (Halles centrales). Envoi en province contre remboursement.

PATE ÉPILATOIRE DUSSEY. — Les dames qu'incommoderait un duvet importun sur les lèvres ou sur les joues doivent employer, de préférence à tout autre produit, la *Pâte épilatoire* de M^{me} Dussey, 1, rue Jean-Jacques-Rousseau. Prix : 10 francs. Bien supérieure aux poudres, elle est sans aucun danger pour la peau et d'une réussite certaine.

Pour combattre la chlorose, l'anémie, l'appauvrissement ou l'altération du sang, nous recommandons spécialement le *Vin ferrugineux Aroud* ou *Quina* et aux principes nutritifs de la *Viande*. Il nourrit et fortifie le sang. Prix : 5 fr. Ph^{ie} Aroud, à Lyon. Env. franco par 5 bouteilles. (Dans toutes pharmacies.)

Nos lectrices qui ont des dentelles à blanchir, à réparer ou à réappliquer, peuvent s'adresser en toute confiance à M^{me} Hervey, rue Saint-Louis-en-l'Île, 92, à Paris. Son habileté lui a valu une clientèle de choix; ses prix sont relativement très-modérés.

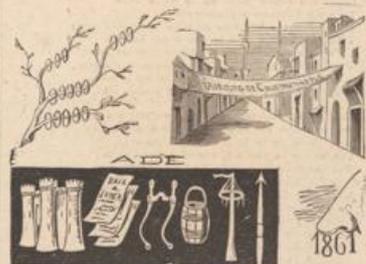
L'affluence des commandes reçues par M^{me} B. de Neuville l'oblige à mettre quelque retard dans ses expéditions. Nous en prévenons nos abonnées, et rappelons à celles qui n'ont pas encore fait leurs commandes que le délai pour la remise de 10 pour 100 que nous avons obtenue pour elles expire le 15 janvier prochain. Tous les ordres doivent donc arriver avant cette époque pour bénéficier de cette remise, quel que soit le délai nécessaire à l'expédition.

Adressez toutes les commandes à M^{me} B. de Neuville, 48, rue Neuve-des-Petits-Champs, en appartement (entrée par la porte cochère).

Envoi franco du Catalogue général des articles en cheveux, avec illustrations des dernières nouveautés.

Nous croyons être agréables à celles de nos lectrices qui désiraient s'occuper de peinture de fleurs, en leur recommandant les leçons de M^{lle} Cécile Rebeval, 18, rue Pigale, qui a obtenu une mention honorable à la dernière Exposition des beaux arts appliqués à l'industrie. M^{lle} Cécile Rebeval appartient à une famille très-honorable et utilise aujourd'hui un fort joli talent d'artiste acquis autrefois par agrément.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Souvent en voyage, que de chemin évité si l'on avait coupé court.

Paris. — A. Bourdillat, imprimeur-général, 13, quai Voltaire.